

4- Plan de financement prévisionnel

* Coût total de l'équipement (HT pour la Collectivité et TTC pour les Associations) :

* Participation du porteur de projet (à minima 20% du coût total du projet sauf cas particuliers) :

Subventions (Montants et Pourcentage)

Conseil Régional / Territorial (*Outre-mer et Corse*) :

Conseil Départemental :

Intercommunalités dont Métropoles :

Etat (CNDS, DETR, FSIL, etc..) :

Autres concours :

* Nombre total de buts de basketball sur ce projet :

Rappel des obligations:

- Déport 2m25
- Panneau(x) transparent(s)
- Capitonage(s) (protection structure(s) et panneau(x))
- Cercle(s) à déclenchement

5- Echancier prévisionnel des travaux

* Date prévisionnelle de début des travaux :

* Date prévisionnelle de fin des travaux :

6- Label FFBB 2024 - Critères

Cette présentation succincte devra être complétée par une note d'opportunité décrivant l'intérêt de l'équipement pour le développement de la pratique sportive organisée par les clubs affiliés (*en s'appuyant sur le recensement des clubs susceptibles de l'utiliser*).

Le Label INFRA FFBB est octroyé au projet qui respecte les 3 critères suivants :

Critères du label INFRA FFBB 2024	Avis du CD	
	Oui	Non
<p>* 1- Utilisation de l'équipement par un club local (Convention d'utilisation par le club en annexe à fournir)</p>	Cadre réservé à la FFBB	
<p>* 2- Respect du cahier des prescriptions techniques <ul style="list-style-type: none"> - Plans des tracés et descriptifs des travaux à fournir - But(s) à départ 2m25 obligatoire - Panneau(x) en matière transparente - Capitonage (protection structure et panneau) obligatoire - Cercle(s) à déclenchement </p>	Cadre réservé à la FFBB	
<p>* 3- Situation territoriale du ou des équipement(s) (Préciser s'il s'agit d'un territoire ciblé QPV, ZRR et s'il est proche d'un équipement couvert venant ainsi compléter une offre de pratique existante)</p>	Cadre réservé à la FFBB	
Cadre réservé au Comité Départemental – Avis sur l'octroi du label INFRA FFBB		

7- Fonds Fédéral - Critères

Cette présentation succincte devra être complétée par une note d'opportunité décrivant l'intérêt de l'équipement pour le développement de la pratique sportive organisée par les clubs affiliés (*en s'appuyant sur le recensement des clubs susceptibles de l'utiliser*).

Le Fonds Fédéral est octroyé au porteur de projet qui respecte notamment les critères suivants :

Critères liés au déclenchement du Fonds Fédéral	Commission FFBB2024	
	Oui	Non
*1- Projet répondant aux critères du Label INFRA FFBB ?	Cadre réservé à la FFBB	
*2- Accès contrôlé de l'équipement par le porteur de projet pour le club local (précisé la nature de l'accès à l'équipement et sa proximité avec l'équipement utilisé par le club habituellement)	Cadre réservé à la FFBB	

Cadre réservé à la commission FFBB2024 – Avis sur l'octroi du Label et du Fonds Fédéral

8- Pièces à fournir

Pièces obligatoires à fournir avant travaux :

- Lettre d'intention du porteur de projet
- Note d'opportunité
- Fiche projet
- Plan de financement prévisionnel
- Plans et descriptifs des travaux
- Attestation de non-commencement des travaux
- Délibération de l'organe délibérant (*Conseil délibérant ou AG Club*)
- Document justifiant la carence en terrains de 3x3
- Convention de mise à disposition des installations de basket-ball au club

Commission FFBB2024	
Oui	Non
Cadre réservé à la FFBB	

Pièces obligatoires à fournir après travaux :

- Photos de la réalisation finalisée (charte graphique incluse)
- L'attestation d'achèvement des travaux (ou P.V de réception) conforme au dossier de demande signée du maître d'ouvrage ;
- Convention d'octroi du fonds FFBB INFRA
- Le Relevé d'Identité Bancaire du porteur de projet où figurent l'IBAN, le code BIC et la domiciliation.

9- Annexes

L'ensemble des annexes ci-dessous sont téléchargeables sur le site de la FFBB à l'adresse : <http://www.ffbb.com/le-plan-infra>

- **Cahier des prescriptions techniques :**

Le cahier des prescriptions techniques FFBB-INFRA doit permettre au maitre d'ouvrage :

- de définir techniquement son projet d'aménagement (*construction ou rénovation*)
- de mettre en oeuvre la charte graphique FFBB